

METTRE LA SANTE AU CŒUR DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Quelle place la santé a-t-elle dans votre programme électoral ?

J'aime mon pays, je n'accepte pas de le voir sombrer sous mes yeux.

Je souhaite être la voix de ceux qui ne se plaignent jamais, qui travaillent dur ou qui gagnent peu sans que leurs efforts ne soient récompensés : je pense aux retraités, aux personnes en situation de Handicap, aux aidants. C'est pour ces populations que je veux préserver et améliorer notre Sécurité Sociale. Ainsi la santé est un élément fondamental de mon programme présidentiel et mon objectif est de mettre fin à la diminution de la qualité des soins.

La politique de réduction du déficit de la Sécurité Sociale était indispensable en raison de certains excès mais elle est aujourd'hui excessive et profondément inégalitaire. Les Français subissent une pénurie de soins notamment dans les déserts médicaux et sont confrontés à une inégalité sociale devant la santé. Selon une enquête de l'IFOP en 2013, 35% des Français ont déjà renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières.

Dans ce contexte, privatiser la sécurité sociale et faire payer par les Français la baisse des déficits serait suicidaire. Je propose une politique de rupture pour préserver notre Sécurité Sociale et assumer le vieillissement de la population. A noter que le maintien de la population à domicile des personnes âgées permettrait d'effectuer de substantielles économies.

Mon projet est financé. La relance économique que je propose permettra d'augmenter le nombre de cotisants, je veux créer 2 million d'emploi par une politique de rupture associant choc de compétitivité et choc de pouvoir d'achat. Le système sera aussi financé par la lutte contre l'assistanat : je supprimerai l'AME et instaurerai un délai de carence de 5 ans pour les étrangers arrivant en France. Je veux également lutter contre les abus des laboratoires pharmaceutiques.

Après des années de stagnation, je propose une hausse des dépenses de l'ONDAM de 2,5 à 3 % par an. L'évolution des dépenses doit être au moins égale à l'évolution démographique, majorée d'un pourcentage correspondant au vieillissement de la démographie.

INSTALLER LA SANTE AU CŒUR DE LA DECISION POLITIQUE

Vous engagez vous à installer un ministère de la santé aux compétences élargies et à le doter d'un pouvoir d'interpellation dès lors qu'une décision ne serait pas conforme aux impératifs de santé publique ? Comment ?

La problématique que vous soulevez ici est celle de la possibilité de rappeler à l'ordre les décideurs, notamment politiques, en cas de mise en œuvre de décisions susceptibles d'impacter directement ou indirectement la santé de nos concitoyens. C'est une problématique à laquelle je suis particulièrement sensible, et sur laquelle je suis engagé depuis longtemps.

OG de campagne

La dispersion des responsabilités en matière de santé publique rend d'autant plus criant le besoin d'une approche commune, interministérielle, pour encadrer les pratiques des différents intervenants. Il est en effet nécessaire que les mesures prises dans les différents ministères obéissent à une approche commune des politiques de santé publique.

Une direction en charge de l'évaluation des politiques de santé publique devra être placée au sein du Ministère de la Santé ; la comparaison de « coûts » sanitaires, économiques, sociaux, et environnementaux n'ayant rien de naturel, il faudra que des représentants de professionnels de santé et d'associations soient conviés à l'élaboration des critères de décision et des arbitrages, qui devront se faire en toute transparence.

2°) Comment je compte faire en sorte que les questions de santé publique puissent faire l'objet d'une prise en compte indépendante

Il est fondamental qu'une institution soit mise en place, au plus haut niveau, qui puisse interpeller le gouvernement et les organismes publics dès lors qu'une décision ne serait pas conforme aux impératifs de santé publique. J'ajouterais même que, au-delà, elle devrait pouvoir prendre l'initiative d'interpeller les autorités sur des sujets qui appelleraient une décision positive de leur part, quand bien même aucune décision néfaste ne serait envisagée.

J'ai été particulièrement sensibilisé à ces questions par des associations dont certaines me soutiennent, et qui m'ont mis en garde sur différents risques sanitaires qu'elles identifient aujourd'hui. Je suis notamment en contact, depuis plusieurs années, avec des associations qui dénoncent la trop grande exposition du public aux ondes électromagnétiques, des excès des campagnes de vaccinations, ou de certains types de pesticides.

Je souhaite créer un (ou plusieurs) comité(s) d'experts indépendants, qui auront pour mission d'analyser les données scientifiques existantes, pour présenter des synthèses compréhensibles, ainsi que des recommandations aux pouvoirs publics. Ce comité pourra être saisi par le gouvernement, et pourra également, notamment sur la sollicitation d'associations, s'autosaisir de sujets qu'il juge pertinent. Ses conclusions et recommandations seront systématiquement rendues publiques, ainsi que les noms et déclarations d'intérêts des rédacteurs.

Il est fondamental, pour la crédibilité de ce comité que les experts qui y seront nommés soient choisis pour leur compétence (et pas pour leur visibilité médiatique), et qu'ils ne présentent aucune suspicion de conflits d'intérêts, qui pourraient entacher de partialité les conclusions du comité. A cette fin, je souhaite qu'il soit composé exclusivement de fonctionnaires compétents en matière de santé publique, notamment des praticiens hospitaliers ou des chercheurs de laboratoires publics.

RECONNAITRE LA PLACE DES ACTEURS DE SANTE

Vous engagez vous à remettre à plat la gouvernance de notre système de santé et à simplifier les textes et matière sanitaire et sociale ? Comment ?

Je compte effectivement remettre à plat notre système de santé. Une de mes propositions est notamment la suivante :

QG de campagne

93, rue de l'Université
75007 PARIS

 www.nda-2017.fr
 @dupontaignan

 contact@nda-2017.fr
 /nicolasdupontaignan

 01 85 78 70 70
 @dupontaignan

« Réunir des Etats généraux de la santé avec tous les professionnels concernés pour bâtir un régime de Sécurité sociale unique (supprimer le RSI). »¹

Ces états généraux seront l'occasion de proposer une nouvelle organisation du système de soins. Je souhaite qu'ils permettent de mettre en place des structures permettant que les orientations en matière de politique de soins soient tranchées en concertation avec les représentants des professionnels (soignants, médecins, mais aussi chercheurs), et avec les usagers (à la fois en tant que financeurs et que consommateurs de soins).

Ces structures, conçues en concertation avec les professionnels de santé, aboutiront nécessairement à une simplification administrative.

Par ailleurs, il y a, en matière de santé, un foisonnement de textes réglementaires inutiles qu'il faudra remplacer par des « recommandations », plus simples, plus faciles à lire, et plus facilement évolutives.

Vous engagez vous à faire du secteur de la santé un secteur stratégique pour le pays ? Comment ?

Le secteur de la santé, en tant que secteur d'activité, rentre selon moi avant tout dans la grande catégorie des services publics, qui ont pour vocation de fournir une aide à la population. A ce titre le secteur de la santé est comparable à celui de l'éducation nationale, ou à celui de la sécurité (police, armée...).

Ces trois secteurs sont selon moi les trois secteurs fondamentaux pour le maintien d'une cohésion et d'une solidarité nationale. Ils sont donc tous les 3 stratégiques, et je me refuserai à les hiérarchiser.

Je considère donc que le service public de santé est stratégique pour la Nation, dans la mesure où il est indispensable à la préservation de celle-ci, au même titre que les politiques de sécurité intérieure et d'éducation.

En parallèle, les mutations technologiques en cours dans le secteur de la santé impliqueront des industries nouvelles. La France doit être un acteur majeur de ces nouvelles technologies de la santé et s'appuyer sur ses ingénieurs et ses chercheurs pour être en pointe d'un domaine de nature à faire l'excellence française.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE FONDEE SUR LA SANTE PUBLIQUE

Vous engagez vous à développer des politiques d'éducation à la santé, de prévention, de dépistage et d'éducation thérapeutique ? Comment ?

Le système français n'est pas suffisamment axé sur la prévention ce dont témoigne l'explosion des maladies chroniques.

Nous sommes ainsi passés de 3,7 millions de personnes en ALD en 1994 à 9,9 millions en 2014. Toujours en 2014, les principales ALD étaient les maladies cardiovasculaires (3,3 millions), les cancers (2 millions), le diabète (2,4 millions contre 1,6 millions en 2008, + 50% en 6 ans) et les affections

¹Proposition n°22 du chapitre « santé »

QG de campagne

psychiatriques de longue durée parmi lesquelles les démences du quatrième âge augmentent chaque année.

Cette situation est due au vieillissement de la population, défi majeur pour les décennies à venir mais est aussi à chercher du côté de notre mode de vie -notre alimentation avec une nourriture ultra-transformée, nos transports avec la pollution atmosphérique, et le contexte social (relation au travail, inégalités, précarité, etc.). Les composés chimiques que l'on trouve partout dans notre environnement (pesticides, médicaments, aliments, plastiques, cosmétiques, eau, ondes électromagnétiques) sont aussi suspectés de provoquer des troubles au niveau du métabolisme et de favoriser l'apparition de cancers.

Dans ce contexte je propose une série de mesures destinées à développer ces politiques :

1. **Préserver la médecine scolaire** et revaloriser de 15% le salaire des médecins scolaires.
A la rentrée 2014, la France comptait moins d'un médecin scolaire pour 10 000 élèves contre 1 médecin pour 7 200 élèves en 1995
2. **Relancer la recherche médicale publique et doubler les subventions à l'INSERM** (613 millions d'euros en 2014) afin de soigner les maladies jugées financièrement non rentables par les laboratoires et favoriser la synergie entre les laboratoires publics plus portés sur la recherche fondamentale et des laboratoires privés plus sur la recherche appliquée, notamment dans la recherche en direction de médicaments innovants comme les biothérapies.
3. **Mettre en place la santé du futur** en s'appuyant sur les nouvelles technologies et les nouveaux outils de dépistage
4. **Retrouver un lien entre santé et bien être**
 - Rembourser à chaque Français âgé de plus de 40 ans un bilan de santé régulier.
 - Lancer des campagnes de prévention claires qui informent les Français des dangers en matière alimentaire (lutte contre l'obésité...), en matière de médication (renforcer notamment la pharmacovigilance), dans les gestes de tous les jours (élimination des matériaux toxiques dans les produits de beauté et de ménage...), dans les conduites à risques (tabac, alcool, drogue...).
 - Créer des comités d'experts indépendants pour conseiller au gouvernement les mesures à prendre vis-à-vis des ondes électromagnétiques des téléphones portables et développer plus intensément la prévention par l'usage des kits mains libres.

REPENSER LE FINANCEMENT DU SYSTEME DE SANTE

Vous engagez vous à ne pas suivre une politique purement comptable du système de santé et à conduire une politique de maîtrise des dépenses dictées par une approche de santé publique et d'accessibilité aux soins ? Comment ?

Depuis 10 ans, la maîtrise comptable des dépenses a été trop loin et a asphyxié notre système de santé. J'en veux pour preuve que la progression de l'ONDAM est devenue très mince, et même trop faible si on prend en compte l'ensemble des besoins. Ma volonté bien sûr, c'est de contrôler les dépenses en fixant une progression raisonnable de l'ONDAM (environ 2,5%) capable d'absorber les nouveaux besoins au regard du vieillissement de la population.

OG de campagne

93, rue de l'Université
75007 PARIS

www.nda-2017.fr
[@ndupontaignan](https://twitter.com/ndupontaignan)

contact@nda-2017.fr
[/nicolasdupontaignan](https://facebook.com/nicolasdupontaignan)

01 85 78 70 70
[ndupontaignan](https://facebook.com/ndupontaignan)

Cette croissance de l'ONDAM permettrait de revaloriser la médecine de ville. Si on veut éviter les dépassements d'honoraires, il faut augmenter les tarifs de base de tous les professionnels de santé. Pour un généraliste, la consultation doit être portée à 35 euros, montant remboursé par la sécurité sociale, ce qui représente un coût de 2,5 milliards d'euros. Si la médecine de ville est en mesure de remplir son rôle de premier recours, on fera des économies sur l'hôpital. Quand on détruit la médecine de ville, l'hôpital s'engorge, coûte bien plus cher et risque de sombrer.

Il faut aussi porter à 10 000 le numerus clausus, et supprimer pour 5 ans toutes les charges sociales des médecins s'installant dans un territoire sous doté.

Enfin, il faut en finir avec la bureaucratie, comme le tiers payant et les tracasseries des caisses. Actuellement, mieux vaut être salarié d'un hôpital que médecin de ville.

Néanmoins, il est hors de question de laisser filer les déficits. Mon projet est financé : la relance économique que je propose permettra d'augmenter le nombre de cotisants, je veux créer 2 million d'emploi par une politique de rupture associant choc de compétitivité et choc de pouvoir d'achat. Le système sera aussi financé par la lutte contre l'assistanat : je supprimerai l'AME et instaurerai un délai de carence de 5 ans pour les étrangers arrivant en France. Je veux également lutter contre les abus des laboratoires pharmaceutiques. Je veux enfin favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

INSTALLER ET ACCOMPAGNER LA MUTATION DU SYSTEME

Vous engagez vous à instaurer, comme principes cardinaux, la réduction des inégalités sociales de santé et la politique d'accès aux soins ? Comment ?

En raison du désengagement de l'Etat, entre 60 et 70 % des dépenses de santé sont couvertes par l'Assurance Maladie Obligatoire : 88% des soins hospitaliers mais seulement 51% des soins courants. De nombreux soins (dentaires, optiques, prothèses auditives) deviennent ainsi inaccessibles pour une partie de la population Française peu ou mal couverte par les complémentaires Santé et non éligible à la Couverture Maladie Universelle, en particulier chez les retraités. Ainsi, selon une enquête de l'IFOP en 2013, 35% des Français ont déjà renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières.

Cette insupportable logique comptable, cette politique de rabot à la petite semaine aboutit à un mécontentement généralisé et à des abus. Nous voulons défendre la Sécurité Sociale face aux abus et à la privatisation progressive du secteur de l'assurance maladie.

En parallèle, Le secteur de la santé est confronté à un manque dramatique de médecins et d'équipement. La difficulté d'accession aux examens d'IRM est symptomatique de la dégradation qui se manifeste aussi par les urgences bondées dans les hôpitaux et des infirmiers et aide soignants débordés.

Les inégalités d'accès sont flagrantes. Ainsi les régions Auvergne, Centre et Bretagne ont à la fois les taux d'équipement parmi les plus faibles (inférieurs à 11 IRM par million d'habitants : l'Auvergne, la Bretagne, la région Centre, la Picardie et les Pays de la Loire) et les délais parmi les plus élevés (44,8 jours, 41,6 et 39,6 jours)...

QG de campagne

93, rue de l'Université
75007 PARIS

 www.nda-2017.fr
 @dupontaignan

 contact@nda-2017.fr
 /nicolasdupontaignan

 01 85 78 70 70
 @dupontaignan

Aussi, je souhaite assurer une médecine de proximité sur l'ensemble du territoire et :

- Augmenter le *numerus clausus* de médecins d'1/3 et atteindre 10 000 praticiens par an afin de retrouver à moyen terme un nombre de médecins diplômés en France suffisants sur l'ensemble du territoire et mettre en place des systèmes d'agrément stricts pour les médecins étrangers
- Permettre aux médecins s'établissant dans les déserts médicaux de toucher plus de revenus (via des diminutions de cotisations d'Urssaf).
- Revaloriser à 35 € le montant de la consultation médicale pour les généralistes. En échange, il sera demandé aux professionnels de santé de s'impliquer davantage dans la prévention, le dépistage, les soins primaires surtout dès le plus jeune âge.
- Développer le système de camions mobiles de santé.

J'assurerai l'égalité des Français devant la santé et je rembourser mieux les soins les plus courants.

Cela passera par :

- L'amélioration des remboursements des soins dentaires de base et assurer un taux de prise en charge de la sécurité sociale de 100% pour les prothèses dentaires (et non de 70%) couplé à une augmentation de la base de remboursement des couronnes dentaires de 107,5 € à 160 €.
- Le remboursement à 100% d'une paire de lunettes tous les 4 ans sur un panel des montures et de verres négociés avec les professionnels de santé et les industriels. Si le patient souhaite renouveler plus vite ses montures, le montant remboursé sera dégressif. Les dispositions permettant le remboursement à 100 % d'une paire tous les ans seront ajustés à ce nouveau dispositif.
- Le remboursement du montant d'une prothèse auditive tous les 5 ans (sauf diminution importante de l'ouïe) en définissant des prestations standard à coût fixe, négociés avec les professionnels de santé et les industriels.

Vous engagez vous à positionner la France parmi les leaders du progrès thérapeutique (développement des données en santé et du numérique et de la télémédecine etc.) ? Comment ?

Je souhaite positionner la France comme leader de la santé du futur. La mise en place d'un modèle de santé préventif s'appuyant sur les nouvelles technologies et les nouveaux outils de dépistage est indispensable et permettra de diminuer les dépenses de sécurité sociale.

Je souhaite notamment accompagner les évolutions vers une médecine préventive et prédictive : il s'agit de mesurer, grâce à des objets connectés, des données relatives à son corps et à ses activités afin de les analyser et/ou de les partager en vue d'avoir un meilleur contrôle sur son bien-être ou sa santé.

Les patients seront ainsi mieux informés et acteurs de leur santé et s'appuieront sur les nouvelles technologies pour structurer des communautés de patients notamment pour les maladies chroniques (forums de discussion/réseaux sociaux), suivre leur état de santé (objets connectés/santé mobile) ou encore se former (e-learning/e-coaching).

Je souhaite enfin que les professionnels de santé deviennent co-acteurs d'un collectif de soins s'appuyant sur de nouveaux outils performants centrés sur les pratiques médicales, la mise en réseau des professionnels de santé et la refonte des parcours de formation.

QG de campagne

93, rue de l'Université
75007 PARIS

 www.nda-2017.fr
 @dupontaignan

 contact@nda-2017.fr
 /nicolasdupontaignan

 01 85 78 70 70
 @dupontaignan